

# Les grands parcs paysagers : entre ville et campagne

## Introduction

Les grands parcs paysagers dont nous parlerons ici sont des projets d'envergure qui naissent dans des territoires charnières entre ville et campagne, dans le but de recréer un lien, sans doute perdu par un clivage trop important, en revalorisant à la fois les territoires ruraux qui jouxtent les grands centres urbains, et en offrant aux citadins de vastes espaces de respiration et de contact avec la nature à proximité de chez eux.

Le parc de la Deûle, situé au sein du territoire de la métropole lilloise et couvrant six communes pour plus de mille hectares, et le parc des Champs Verts, « zone tampon » en périphérie de Gand, sont de ceux là.

## Le Parc de la Deûle

Lauréat du Grand Prix National du Paysage en 2006, le projet du Parc de la Deûle est né à la fin des années 60, mais a mis quelques dizaines d'années à se concrétiser ! A cette époque, l'idée principale des concepteurs était d'aménager un grand espace de loisirs récréatifs, tout en protégeant de vastes réserves d'eau potable de l'urbanisation, mais la levée de boucliers des agriculteurs, craignant la délocalisation de leurs activités, a poussé les maîtres d'ouvrages à revoir leurs plans.

Plutôt que de faire table rase des paysages existants et d'enchaîner les expropriations, pas très glorieuses, des agriculteurs sur ce vaste territoire, l'intercommunale Lille Métropole Communauté Urbaine décide alors d'orienter différemment ses objectifs, en prenant mieux en compte la dynamique territoriale existante.

Le projet initial est donc remplacé, dans les années 90, par un « *projet de création d'un réseau vert postindustriel conurbain d'un genre nouveau, qui devait relier la ville et la campagne en s'infiltrant de manière discrète et harmonieuses au sein des paysages existants* », tout en permettant de « *répondre aux besoins récréatifs des citadins* » et de « *contribuer à stimuler l'agriculture* ».

Le Parc de la Deûle représente à bien des égards et pour de nombreux acteurs du territoire un projet exemplaire qui a su conjuguer enjeux et acteurs divers et variés. Il a permis de concilier aménagement paysager, développement de la nature, gestion des espaces publics et articulation avec les espaces agricoles. Projet participatif par excellence, il a impulsé une réelle dynamique de concertation et de collaboration entre acteurs aux intérêts différents, mais pas forcément opposés et même plutôt complémentaires ! Les terres agricoles, conservées, font partie intégrante du réseau récréatif, et ponctuent ça et là les promenades pédestres et cyclables. Renonçant à une répartition sectorielle, le parc joue harmonieusement à l'intégration cohérente et invisible des éléments, et à « *une utilisation territoriale polyvalente et une interaction maximale entre les différentes fonctions* ». Pas d'opérations d'aménagements extraordinaires, mais des interventions ponctuelles et progressives, qui peuvent faire penser à une sorte « *d'acupuncture paysagère* ».

Ce sont les paysagistes Jacques Simon, français, Jean-Noël Capart et Yves Hubert, tous deux belges quant à eux, qui remportent le concours d'aménagement du parc.

L'équipe projet propose un concept basé sur trois pôles paysagers, mettant chacun en valeur une spécificité régionale :

- **La nature retrouvée** : projet basé sur la restauration paysagère, ayant impliqué la réhabilitation de sites industriels et de terrains pollués en milieux naturels, et l'assainissement de cours d'eau également pollués. Les espaces naturels existants (bois, prairies, ...) ont été préservés et compris dans ce pôle, des végétaux ont été plantés (arbres, haies, ...).
- **La nature domestiquée** : pôle basé sur la valorisation des paysages ruraux et agricoles, intégrés au projet paysager global. Les terres agricoles, ainsi que les bâtiments, ont donc été au maximum conservés et intégrés, et un large travail de concertation avec les agriculteurs a été mis en œuvre. C'est ainsi que les agriculteurs participent maintenant à l'entretien des chemins de promenade et des accotements, et également de certains petits espaces. Ils profitent en retour de l'attrait des touristes pour les produits régionaux et artisanaux en vendant localement leur production ou en offrant l'hébergement au sein de leurs fermes.
- **La nature rêvée** : pôle basé sur la création d'un nouveau site (Mosaïc) avec des jardins thématiques, reprenant essentiellement la diversité culturelle qui caractérise la région Nord-Pas-de-Calais. A travers les végétaux, on a voulu valoriser les différentes communautés issues de l'immigration. C'est un beau projet de conciliation nature/culture où l'on peut flâner entre les jardins mêlant les cultures méditerranéennes, continentales et nordiques. Très apprécié, ce parc à la nature rêvée est aussi le lieu d'événements et de manifestations en tout genre : théâtres, concerts, animations pour enfants, expositions... Il est bien approprié par la population, qui vient y fêter mariages, baptêmes ou anniversaires, malgré son accès payant.

### Sources

- Revue Espaces Verts, janvier 2010, p. 10-13
- Revue Garden Style, n°47, février-mars-avril 2010, p. 16-21
- [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)
- [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)

### Liens utiles

Lille métropole communauté urbaine

[http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1052&art\\_id=](http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1052&art_id=)

Lien vers carte interactive de l'Espace Naturel Lille Métropole

[http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=200&art\\_id=16478](http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=200&art_id=16478)

Le parc de la Deûle sur Wikipédia

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_de\\_la\\_De%C3%BBle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_de_la_De%C3%BBle)

## **Les Champs verts (Groene Velden) de Gand**

Vastes terrains marécageux menacés par l'extension urbaine gantoise, les « Champs Verts » ont finalement fait l'objet d'une protection réglementaire, à la fin des années 90, afin de les protéger des féroces appétits des promoteurs immobiliers ! Zone tampon entre la ville et l'hinterland, cet espace fait office de transition entre Gand et sa campagne.

La situation agro-économique ainsi que les caractéristiques naturelles existantes ont été intégrées au projet d'aménagement. L'essentiel des paysages a donc été maintenu, seuls quelques aménagements de sentiers pédestres et pistes cyclables ayant été réalisés, ainsi que le creusement d'une mare où une végétation typique des zones humides s'est développée.

Aujourd'hui parc de 17 hectares, cet espace est devenu un haut lieu de la nature pour la population de l'agglomération gantoise. Les paysages variés sont constitués de zones de marais, de forêts humides, de prairies fleuries, d'un verger, et également de terres agricoles dont la structure initiale a été préservée. L'alternance de zones humides et de zones sèches confère à ce site une biodiversité surprenante. L'un des objectifs est de maintenir une grande variété d'essences et de milieux (pâtures, bois, prairies, étendues et cours d'eau, ...) pour y accueillir une riche biodiversité, tout en gardant des caractéristiques d'« espace vert » pour que le public y trouve également son compte. Sentiers et aires de jeux en bois ont donc été implantés.

Les plantations ont été minimisées, et la végétation existante un maximum préservée et valorisée. Aux abords de la mare artificiellement créée, c'est une végétation spontanée et typique qui s'est naturellement installée. Les aménageurs laissent donc le temps aux végétaux typiquement inféodés aux différents milieux de s'installer de manière naturelle, laissant faire le temps et accompagnant discrètement leur évolution.

Souci récréatif et de développement de la nature ont donc bien été conjugués à travers la mise en œuvre de ce projet.

### **Sources**

- Revue Espaces Verts, mars 2010, p. 14-15

### **Liens utiles** (en néerlandais)

[www.vlm.be/lijsten/projectfiches/Pages/GroeneVelden%28enVinderhoutsebossen%29.aspx](http://www.vlm.be/lijsten/projectfiches/Pages/GroeneVelden%28enVinderhoutsebossen%29.aspx)

Des documents PDF peuvent être téléchargés sur Internet en tapant dans Google® : "groene velden" + gent

Elise Canion  
Pôle wallon de gestion différenciée  
11 juin 2010